

C'est désormais officiel, après plus d'un siècle de bons et loyaux services, ce n'est plus Veolia qui va s'occuper des services des eaux de **Beaulieu-sur-Mer, Cap d'Ail, Eze et Villefranche-sur-Mer**. Votée le 29 mars 2013 par le conseil métropolitain, la mesure est devenue effective le 15 septembre dernier : Dorénavant, les services seront exploités en régie.

Pour célébrer cet événement, les élus des quatre communes ainsi que le président de la Métropole, Christian Estrosi se sont rassemblés à l'usine de traitement de l'eau Jean Favre.

Là où l'eau de la Vésubie circule avant de traverser la Métropole. Une façon de symboliser ce passage de témoin entre l'entreprise privée et les autorités publiques. **Pour Christian Estrosi ce passage est également important pour Nice, puisque la commune emboîtera le pas de ses voisines le 4 février prochain.**

Diminuer le prix de l'eau

Véritable première en France, ce passage en régie a pour but avoué d'améliorer le pouvoir d'achat des habitants de la Métropole. Ce choix a été gouverné par un principe : offrir un service de qualité à tous au prix le plus bas possible. « Nous ne manquerons pas de réaliser les investissements nécessaires et de peser de tout notre poids sur le prix du mètre cube d'eau dans cette période très difficile économiquement » explique le maire de Nice.

« Puisque nous n'avons pas de dividendes à dégager, nous allons faire baisser progressivement le prix de l'eau et la facturer au prix coûtant. » Les tarifs resteront néanmoins identiques en 2014 car ils ont déjà été votés. Pour voir un changement, il faudra donc attendre 2015».

22 agents aujourd'hui, 160 demain

Au niveau de l'emploi, les 22 agents de Veolia rejoignent la régie azurée, et ils seront bientôt rejoints par 160 de leurs collègues lors de l'arrivée de Nice dans la structure. « Je me réjouis que l'intérêt des salariés ait été compris et défendu. Nous n'avons aucun grief contre Veolia qui a toujours été un partenaire exemplaire».

Mais nous voyons bien que de plus en plus les grandes intercommunalités sont appelées à faire le choix de la régie » a tenu à préciser l'édile niçois « Et je sais que nous continuerons à travailler avec Veolia sous d'autres formes ».